

ABONNEMENT.

Sauumur : En an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 9 fr. Poste : En an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 Réclames... 30 Faits divers... 75 RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR, Au Bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les Libraires. A PARIS, L'AGENCE HAYAS, 8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

11 Novembre 1882.

Chronique générale.

Voici dans quel ordre le budget paraît devoir être discuté : 1° intérieur ; 2° cultes ; 3° affaires étrangères ; 4° Algérie ; 5° postes et télégraphes ; 6° guerre ; 7° marine ; 8° colonies ; 9° instruction publique ; 10° beaux-arts ; 11° commerce ; 12° agriculture ; 13° travaux publics ; 14° service des monnaies ; 15° imprimerie nationale ; 16° Légion d'Honneur ; 17° caisse des invalides de la marine ; 18° chemins de fer de l'Etat.

Ensuite viendra la discussion du budget des recettes. On se rappelle qu'avant les vacances la Chambre a procédé à la discussion générale et a voté les budgets du ministère des finances et du ministère de la justice.

Le Siècle approuve la déclaration ministérielle.

La République française constate que la déclaration, se recommandant par la fermeté et la dignité, constitue déjà un acte de gouvernement auquel la majorité a donné un assentiment manifeste.

Le Parlement approuve la déclaration, sauf le passage concernant la réforme de la magistrature.

Le Gaulois : La déclaration est vide et ne pouvait pas être autrement.

Les Débats : La déclaration paraît satisfaisante à l'opinion, le langage de M. Duclerc est ferme, sensé, politique.

Le Voltairien ajoute une minime importance à la déclaration ; il juge le ministère à l'œuvre ; il loue cependant le ton général.

L'Indépendance française, journal freycinetiste : Le langage du Cabinet ne permet pas de formuler un jugement définitif sur son avenir.

Le XIX^e Siècle : La déclaration est un hommage rendu au bon sens même.

La Justice voit seulement dans le programme ministériel l'absence de réformes et une majorité basée sur la peur du péril social.

Le Soleil trouve rassurants, satisfaisants, les passages concernant la situation extérieure, mais il proteste contre l'insinuation semblant assimiler les conservateurs aux anarchistes.

Le Rappel : Le programme du cabinet est piteux, révoltant.

La Paix : La déclaration constitue un programme précis de caractère politique.

On assure que l'extrême gauche, dans sa dernière réunion, s'est arrêtée finalement à cette décision : Interpellation sur les incidents de Montceau-les-Mines, suivie d'une demande de révision de la Constitution.

La Cour de cassation a rendu mercredi à 2 heures un arrêt qui renvoie l'affaire de Montceau-les-Mines devant la Cour d'assises du Puy-de-Dôme. (France.)

M. Duvaux, ministre de l'instruction publique, vient de rééditer une circulaire de M. Paul Bert, en date du 24 janvier dernier.

Cette circulaire invite les proviseurs des lycées à envoyer aux parents une note pour leur demander si leurs enfants doivent suivre ou non l'enseignement religieux qui fait partie du programme de l'enseignement secondaire.

Les réponses devront parvenir avant la fin du mois de novembre. Passé ce délai, les élèves dont les parents n'auront pas répondu seront considérés comme ne devant suivre aucun enseignement religieux.

LE MOUVEMENT ANARCHIQUE.

En vertu d'une commission rogatoire adressée par le parquet de Chalon-sur-Saône au parquet de Paris, M. Barbet, juge d'instruction, a délégué MM. Clément et Dulac, commissaires aux délégations judiciaires, pour faire une perquisition chez un nommé Bérard, ébéniste, dont les ateliers sont situés 2, rue Germain-Pilon, et le domicile particulier 34, boulevard Clichy.

C'est chez Bérard qu'il y a quelque temps, le nommé Hartmann a été arrêté pour être expulsé de France.

Dans une petite caisse cachée sous des copeaux, se trouvait une liasse de manifestes révolutionnaires. Bérard a voulu les détruire ; mais, surpris au moment où il les déchirait et arrêté quand il a voulu prendre la fuite, il s'est vu obligé de remettre aux magistrats les manifestes qui ont été saisis.

Nous avons annoncé qu'une caisse était arrivée à la gare de Montpellier qui n'avait pas été réclamée. Cette caisse était à l'adresse d'un inconnu.

Durant toute la nuit de dimanche au lundi et pendant la journée, la police fit faction dans la crainte de voir s'envoler les bagages suspects.

Mercredi soir, à sept heures, un homme de peine se présenta seul pour retirer les bagages du sieur Imimmer ; l'octroi s'en empara et les visita en présence de M. le commissaire central.

Prudente perquisition, car on opérât les recherches avec circonspection, le moindre choc devant amener une explosion, si, comme on le supposait, les bagages contenaient de la dynamite.

Ils en contenaient effectivement et M. le commissaire central opéra la saisie d'un volumineux paquet renfermant de la dynamite et sur lequel il apposa son cachet.

Des recherches ont été faites pour retrouver l'individu qui avait apporté la caisse. Elles n'ont pas encore abouti. La police

regrette maintenant de l'avoir si vite relâché lors de son arrivée.

Le Mémorial de la Loire nous donne de curieux détails sur une réunion anarchiste tenue à Genève. Voici un extrait :

« Nous avons souvent eu occasion d'entretenir nos lecteurs des Congrès socialistes tenus en ces derniers temps, en Suisse, et notamment du Congrès de Lausanne, où fut élaboré et adopté le fameux programme de la Révolution par la dynamite.

« Les comités anarchistes de la Loire étaient représentés à cette vente suprême par le compagnon Régis Faure, qui exposa la situation des groupes de Saint-Étienne et dans le département y noua des relations avec la plupart des chefs du parti nihiliste franco-russe.

« Nos concitoyens ne liront donc pas sans intérêt quelques détails sur les incidents qui marquèrent la dernière séance de ce congrès de Lausanne, dans laquelle furent votées les résolutions définitives de l'anarchisme militant.

« C'est à une correspondance de Genève que nous les empruntons :

« Pindy revendiqua l'explosion de la rue François-Miron à l'actif du parti. Or, un nommé Dum, ex-gazier, ex-membre de la Commune de Lyon, s'écria : « Ce sont des maladroits, ceux qui ont fait ça... Je suis du métier, et si j'avais été là, il y aurait eu plus de dégâts et de bourgeois occis ! »

« Et dire que ce féroce bipède habite un petit village français à cheval sur la frontière suisse !

« Un autre « anarchiste » proposa l'assassinat de M. Grévy, avec des raffinements tout particuliers.

« Ce sanguinaire citoyen est un Français du nom de P... Sous la Commune, il a occupé des fonctions publiques dans lesquelles, ayons-t-il impudemment, « il a su faire sa pelote. »

« Un sieur Far..., de l'Isère, prétendit que chaque garnison possédait une section « anarchiste » composée de soldats et de sous-officiers ; qu'ils avaient tous les ren-

45 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La Vengeance de Geneviève

PAR M^{lle} CLAUDE de CHANDENEUX.

CHAPITRE XVIII

(Suite.)

Là, au milieu de l'incohérence de propos des locataires encore effarés, Bouvier recueillit des renseignements précieux.

On avait vu les varioleux apportés tour à tour par le docteur Molins, connu dans le quartier, et par des infirmiers, deux hommes et une femme, que tout le monde connaissait aussi par leur dévouement.

Un de ces infirmiers était parti tout seul après le troisième ou quatrième sauvetage. L'infirmière, une jeune dame bien belle, s'était trouvée mal de fatigue dans la rue. Alors, l'autre, le plus courageux — un boiteux, celui-là — l'avait emmenée, presque emportée, tant elle était faible.

— Ah ! il l'a emmenée ! dit Bouvier avec un mauvais sourire. Je la cherche justement pour la récompenser de la part du Comité central. Où peut-elle être maintenant ?

— Mais chez elle, sans doute. Sa famille demeure sur le boulevard du Prince-Eugène... 123... ou 115... quelque chose comme cela, dit une voisine de l'ambulance, plus familiarisée avec le personnel charitable.

— Merci. Bouvier courait déjà sur la piste nouvelle. Là, il ne fut pas difficile de tirer de M^{lle} Péchu cette explication concluante :

— Oui, oui, elle est revenue, la pauvre petite dame !... C'est pas dommage !... il y a assez longtemps qu'elle se mange le sang à soigner les varioleux !... Si c'est pas une pitié de voir une si jolie dame s'enfermer dans un hôpital ?... quasiment avec des pestiférés !... Mais voilà... elle était attachée à par le cœur !... C'est si drôle, les femmes !... quand le cœur s'en mêle !... y a pas de bêtises dont elles ne soient susceptibles !

Et sur ce mot philosophique, M^{lle} Péchu haussa les épaules en regardant le plafond de la loge d'un air béat.

Après cinq minutes de conversation, Bouvier apprit que Geneviève était revenue soutenue par Jacques Ferrat, qu'elle s'était installée dans une mansarde libre, à côté de celle de ce dernier, afin de ne pas apporter à sa fille, à l'étage au-dessous, un risque de contagion.

— C'est égal, conclut le loquace concierge, j'aimerais autant que M^{lle} Carvès et M. Ferrat

soient allés, d'abord, prendre l'air ailleurs. C'est pas bon du tout pour une maison, ces choses-là. On fait toujours quelque imprudence... Moi qui vous parle, tenez, quand ils sont arrivés, j'ai soitement couru à M^{lle} Geneviève, pour l'aider à monter. Et tout à coup, j'ai pensé que celle que je tenais là venait de soigner des varioleux... Ça m'a fait un effet !... je l'ai lâchée tout de suite... Ce qui n'empêche pas que, depuis deux heures, il me semble avoir la fièvre... Voyez plutôt !

Et dans un geste plein d'abandon envers une si récente connaissance, M^{lle} Péchu posa sa lourde main moite sur la grosse main de Bouvier.

Celui-ci fit un mouvement en arrière très-brusque et sentit un frisson de peur courir sur ses épaules.

Si cette femme disait vrai ?... Si le contact ?... Brou !...

Il se secoua, remercia, dit qu'il était inutile d'avertir M^{lle} Carvès ni M. Ferrat de sa visite, puisque bientôt ils recevraient de « la nation » la récompense de leur dévouement.

Puis il s'éloigna précipitamment, comme poursuivi par la vague terreur que M^{lle} Péchu venait de faire naître en lui, et frottant désespérément sa main, qu'elle avait touchée.

Son rapport au citoyen Bourgeat fut, cette fois, concluant.

« M^{lle} Carvès et M. Ferrat étaient réunis sous le

même toit, au n° 115 du boulevard du Prince-Eugène ».

Le vieillard n'hésita pas une demi-seconde.

— Prenez des hommes. Arrêtez les suspects désignés ; amenez-les dans la cour de la mairie ; aussitôt la nuit venue, joignez-les aux deux anciens sergents de ville et aux deux Versaillais qui attendent dans le poste.

— Et après ? demanda Bouvier.

— On les jugera.

— Et après ?

— On les exécutera.

— La femme aussi ?

— La femme aussi.

— Où cela ?

— Dans la cour.

— J'y vais, citoyen.

Bouvier prit quatre hommes et un lieutenant fédéré, cinq brutes à moitié ivres, mais féroces, que les progrès de l'armée de Versailles affaiblissaient de sang.

C'était sans doute un des derniers jours de la défense.

Le quartier de Charonne était hérissé de barricades. Le Père-Lachaise demeurait le suprême rempart de l'insurrection râlant et formidable encore dans les sursauts sanglants de son agonie.

Arrêter des suspects !... C'était la dernière joie ! Ces hommes se dirigèrent en titubant jusqu'au

seignements, vultus sur leurs chefs pour, sur un signal donné par le « Comité exécutif », les assassiner et prendre le commandement.

» Un Italien, nommé F. Mat..., habitant Nice, proposa, pour remplir les coffres anarchistes, de faire sauter Monaco et de s'emparer de la caisse des jeux.

» Deux Lyonnais, un Russe et un Italien, se firent fort d'entrer au Sénat et au Corps législatif, et d'y jeter, pendant la séance, chacun une bombe pour faire sauter tous ces « repus » (sic) !

» Enfin toute cette séance, en partie, ne fut remplie que par les propositions les plus terrifiantes ; ce fut une orgie de dynamite, de bombes, de cartouches, de plomb fondu, de coups de poignard, etc. »

La manifestation des anarchistes lyonnais, annoncée pour hier, à midi, a avorté.

Dès onze heures, des groupes sont arrivés successivement sur la place des Terreaux, et, vers midi, la foule était assez nombreuse.

Elle était composée en très-grande majorité de curieux ; on remarquait cependant la présence de plusieurs des orateurs de la réunion tenue la veille à la Perle.

Le calme a été complet, aucun cri n'a été poussé.

A midi 5 minutes, de nombreux gardiens de la paix sont sortis du poste de l'Hôtel-de-Ville et ont fait évacuer la place.

La foule s'est massée dans les rues avoisinantes, et, au lieu d'assister à la manifestation des tisseurs de la Croix-Rouge, elle a assisté au défilé des autorités civiles que le nouveau préfet, M. Massicault, a reçues à une heure.

On assure que, par mesure de précaution, les troupes avaient été consignées le matin.

Le Progrès de Lyon annonce que la police a fait hier des perquisitions au domicile d'un sieur Didelin, aux Brotteaux, et qu'elle a découvert chez cet individu, qui, paraît-il, est anarchiste, des correspondances et des papiers imprimés.

Il faut espérer qu'on voudra bien, un jour, faire connaître au public ces fameuses correspondances qu'on trouve chez tous les anarchistes, mais dont la découverte ne paraît pas accélérer sensiblement la marche de l'instruction.

SIGNES D'ORAGES.

Sous ce titre, le Gaulois a publié la correspondance suivante de Berlin, 6 novembre :

« Ici, les préoccupations les plus graves sont à l'ordre du jour dans le monde politique. Je ne parle pas des dissensions intérieures entre les partis qui, pour le moment, ne sauraient tirer à conséquence. C'est la situation générale de l'Europe et les tempêtes qu'elle paraît receler dans ses flancs qui sont l'objet de l'attention des hommes d'Etat et qui commencent à s'imposer à celle du public.

» On regarde de plus en plus vers l'Orient et l'Occident de l'Europe, vers la Russie et vers la France ; on croit à un rapprochement possible, fatal même, de ces deux puissances, où l'élément révolutionnaire acquiert, chaque jour, une force plus considérable, et l'on estime qu'il faut se tenir prêt à une lutte du centre de l'Europe contre ses deux extrémités, livrées l'une au panslavisme, l'autre à un esprit de plus en plus hostile à toutes les monarchies. On prévoit donc une lutte entre le principe monarchique, représenté par les Hohenzollern et les Habsbourg, et le principe anarchique qui domine de plus en plus la République française et gagne l'autocratie russe.

» Vous avez su que M. de Bismark hâta son retour à Berlin. On assure que c'est moins encore l'ouverture de la session de la nouvelle Chambre qui en est cause, que le désir du prince chancelier de conférer avec le maréchal de Moltke.

» Si la tempête qui doit secouer l'Europe est aussi prochaine que beaucoup le croient et que quelques-uns ne sont pas éloignés de le désirer, à cause des difficultés économiques qu'engendre l'attente de la bataille, en tout cas elle ne prendra ni l'Allemagne ni l'Autriche-Hongrie au dépourvu ; l'organisation de l'armée austro-hongroise en trois grands généraux : ceux de Vienne, de Pesth et de Prague, est arrêtée d'après les suggestions du chef du grand état-major allemand ; d'autre part, le général de Kamocke, ministre de la guerre, a soumis à un examen attentif les fortresses de la Prusse orientale, et les travaux qui ont été récemment exécutés ont obtenu son entière approbation. On est prêt.

» L'entente cordiale de M. de Bismark et de M. Gladstone, que l'on eût jugé invraisemblable il y a seulement six mois, est maintenant un fait accompli. Le départ inexpliqué de M. de Giers pour l'Italie, que l'on rapproche de l'assurance manifestée par le général Ignatieff relativement à sa prochaine rentrée aux affaires, sont considérés comme des signes de la soumission du jeune Czar aux injonctions du panslavisme. Il est notoire, en effet, que M. de Giers est partisan de l'entente avec l'Allemagne, et l'on rapproche son éloignement du refroidissement de plus en plus sensible des rapports entre les deux cours d'Allemagne et de Russie.

» A Berlin — je devrais dire plutôt à Varzin, les travaux stratégiques que l'on voit se poursuivre avec une activité fébrile sur la frontière occidentale russe, sous la direction du général Tollen et du ministre de la guerre, ne passent pas inaperçus.

» Bref, on estime qu'il faut s'attendre à un effort belliqueux de la part des anarchistes et des panslavistes coalisés contre les deux empires d'Allemagne et d'Autriche, qui opposent à la Révolution une ligne dont elle n'aura raison que par la force des armes, à moins qu'elle ne se brise, comme on l'espère ici, contre une résistance préparée sagement de toutes pièces. On compte que l'Italie suivra l'Allemagne et l'Autriche, de sorte que, si les prévisions des politiciens de Berlin venaient à se réaliser, nous assisterions à un choc terrible entre la France et la

Russie d'une part, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie de l'autre, dont le prix serait la victoire ou la défaite du parti révolutionnaire.

» La Russie, en effet, par un curieux revirement des choses d'ici-bas, après avoir été, sous Nicolas, la forteresse par excellence de l'esprit conservateur, est considérée aujourd'hui comme une force acquise à la Révolution.

» On n'estime guère, en effet, que le Czar actuel soit beaucoup plus capable de lutter contre elle que M. Grévy et M. Gambetta en France, lesquels sont considérés comme destinés à être emportés l'un après l'autre par le torrent.

» M. de Bismark a conscience que le panslavisme ne lui pardonnera jamais d'avoir privé la Russie des fruits de sa campagne de 1877-78, et il pense que les velléités de revanche qui existent en France et en Russie contre lui sont appelées à s'unir. L'initiative du mouvement partirait de la Russie, qui se jetterait en armes sur l'Allemagne et sur l'Autriche-Hongrie en même temps, une fois qu'elle se croirait sûre de l'appui de la France.

» J'ai dû fidèlement vous transmettre les bruits sinistres qui ont cours ici. Je ne suis qu'un écho. Espérons que les faits donneront un démenti aux paroles, et que les problèmes qui s'accumulent depuis dix ans pourront se résoudre sans amener les larges hécatombes dont le spectre semble nous poursuivre.

» P. SCHWARTZ.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 novembre.

La physionomie du marché ne s'est pas modifiée, le mouvement de réaction fait de nouveaux progrès : le 5 0/0 descend à 114.80 et 114.70 ; le 3 0/0 ancien, de 80.50, retourne à 80.45 ; l'amortissable oscille autour du cours de 81, à 80.95 et 80.90.

Les valeurs sont calmes, leurs cours traduisent les hésitations des capitaux de placement.

On cote la Banque de France 5.250.

La Banque de Paris se tient à 1.105.

L'émission du nouvel emprunt turc reçoit un accueil des plus froids. L'épargne a déjà trop perdu dans les placements étrangers pour être entraînée à souscrire à celui-ci, quelque brillante que soient les promesses de l'Empire ottoman. Il est triste de voir des banques françaises comme le Crédit Lyonnais, le Comptoir d'Escompte dépenser l'argent de leurs actionnaires pour soutenir une campagne en faveur d'un Etat en faillite. Nous devons résister de tous nos efforts à ce drainage de l'épargne française pour l'étranger, nous dirons même que c'est un devoir, car c'est sauvegarder les intérêts de notre beau pays.

Le Crédit Foncier fait 1.360.

La somme des nouveaux prêts hypothécaires autorisés par le conseil dans sa dernière séance hebdomadaire s'élève à 15.200.000 fr.

La Compagnie Foncière de France se traite à 495.

Bonne tenue et excellent courant d'affaires sur les actions de la Banque Centrale de Crédit, valeur que chacun a grand intérêt à mettre en portefeuille dès aujourd'hui.

Sur le Crédit Provincial, la fermeté est très-grande, le moment est des plus favorables pour les acheteurs.

Transactions assez animées sur les titres des Sociétés industrielles : Suez, 2.560 ; Panama, 485.

Actions des grandes Compagnies de chemins de fer sans affaires. Lyon, 1.600 ; Orléans, 1.262.50.

Voici l'ordre, pour M^{me} Carvès et M. Ferrat... Connaissance avec Versailles.

Le lieutenant prit le papier signé « Bourgeal », papier déjà froissé par la main fiévreuse du secrétaire, et que ses yeux troublés par des libations répétées ne daignèrent même pas consulter.

— Une femme... un boiteux... trois mansardes au cinquième, marmottait-il en montant, tandis que Bouvier demeurait le dos à la rampe, tout blémissant de peur.

Ses hommes le suivirent.

Au cinquième, il avisa la première porte et l'ouvrit aussitôt sans frapper.

Un homme à cheveux blancs, vêtus d'habits trop courts pour sa taille et dont la tonsure demeurait visible sur la tête penchée, pria à genoux sur une petite chaise de paille en face d'un christ pendu au mur.

Le lieutenant partit d'un éclat de rire aviné.

— Un colotin !... Faut pas être malin pour deviner ça tout de suite. Cette race !... y en a donc toujours ?... On les croyait tous partis... envolés... claqué à la Roquette. Malheur !... en voilà un, bien tranquille, à bondieuser dans son coin ! Attends, va, tu es pas sur la liste, mais ça ne fait rien... on te fera la petite affaire tout de même.

L'abbé Régard, retournant la tête au bruit de la porte, comprenant à peine les paroles du misérable, se releva lentement pour faire face à ce

Chronique militaire.

Les chefs de corps, les généraux et surtout le ministre de la guerre sans assaut de famille, et il est prouvé, malheureusement, que maintes fois les recommandations ne portent pas sur les hommes les plus méritants.

Il y a un moyen d'arrêter ce flot croissant de sollicitations plus ou moins fondées, c'est d'obliger la commune à laquelle appartient le soldat que l'on veut renvoyer dans ses foyers en congé renouvelable ou temporaire, à en présenter un autre qui rejoindrait immédiatement le corps ou doit se produire le vide. Ce procédé aurait un triple résultat : de ne faire accorder la faveur dont il s'agit qu'aux plus méritants, de ne pas affaiblir les effectifs et enfin de diminuer les lettres de recommandation. Nous soumettons cette idée au 3^e Bureau de la 4^e Direction.

(Progrès militaires.)

Comment se fait-il que l'Ecole polytechnique n'exige qu'une pension de 1.000 francs des élèves, alors qu'à Saint-Cyr le prix de la pension est de 1.500 ? Nous lisons en effet dans les programmes de ces deux Ecoles les paragraphes suivants :

1^o Ecole polytechnique. — Programme de 1882. — § 11. « Le prix de la pension est de 1.000 fr. par an et celui du trousseau de 700 fr. environ ; une somme de 100 fr. doit, en outre, être versée pour former le fonds de masse de chaque élève. » (Journal officiel du 17 janvier 1882).

2^o Ecole de Saint-Cyr. — Programme du 9 février 1882. — § 5. « Le prix de la pension est de 1.500 fr. et celui du trousseau de 600 à 700 fr. environ. »

Cette inégalité nous paraît inexplicable. L'Ecole polytechnique a les meilleurs professeurs, les princes de la science, le séjour de Paris, l'uniforme le plus coquet, et les dépenses pour les élèves y sont moindres.

Tout est combiné au contraire pour qu'à Saint-Cyr les frais d'instruction et d'entretien soient réduits au minimum, tandis que les dépenses les plus fortes sont pour les élèves. La différence de traitement est d'autant plus choquante que le saint-cyrien, engagé militaire à son entrée à l'Ecole, est militaire dans toute l'acception du mot à partir de cet instant ; comme tel, il reçoit une solde de l'Etat, et l'Etat, lui rendant d'une main ce qu'il lui prend de l'autre, exige 1.500 fr. pour se couvrir de ses dépenses !

Le mieux, évidemment, serait la gratuité complète, absolue, pour les deux Ecoles ; on y arrivera certainement ; mais, en attendant, le plus simple esprit de justice exige l'égalité dans le montant des pensions, alors surtout que les dépenses, incombant à l'Etat du fait de l'Ecole polytechnique, sont infiniment plus considérables que celles de Saint-Cyr. Nous comptons que M. le général Billot réalisera cette réforme pour l'année 1883. (Id.)

n^o 115, précédés par Bouvier, dont les fatigues de cette journée alourdissaient la marche.

Un frisson le remuait par instants. Puis une flamme soudaine grimpa à son front. Il allait toujours.

M^{me} Péchu fut saisie d'effroi en voyant entrer les fédérés dans une maison tranquille, où jamais encore personne n'avait été inquiété.

Elle se répandit en exclamations.

Bouvier la fit taire par une menace d'arrestation, et lui interdit de pousser un cri, de bouger de sa loge, à la porte de laquelle il plaça un fédéré.

Alors, il voulut monter ; mais, au premier escalier, il trébucha sur la pierre. Qu'avait-il ?... Un éblouissement.

Ce n'était pas naturel... Le souvenir lui revint de sa main touchée par la main de la concierge... laquelle avait elle-même aidé à monter M^{me} Carvès... Oh ! oh !... serait-ce un symptôme ?...

Il s'appuya au mur, tout baigné d'une sueur d'angoisse.

— Qu'avez-vous, citoyen Bouvier ? demanda le lieutenant fédéré.

— Je... Je ne sais... Je ne sais pas... un malaise...

— Quoi, un malaise ?... la tête lourde ?

— Oui... la tête... et puis une chaleur !...

— Ce ne sera rien. Vous aurez pris un grog pas assez épicé, ça vous tourne sur le cœur.

— Non... je ne vois pas... je ne puis pas...

— Eh bien ! reposez-vous.

— J'ai un ordre.

— On peut pas le remplir, cet ordre ?

— C'est du citoyen Bourgeal lui-même.

— Oh !... alors, montons.

Bouvier fit encore un effort. Décidément, il voyait trouble. Pourquoi cette femme l'avait-elle touché ?... Si elle lui avait inoculé le mal, pourtant ?

— Montons-nous ?... Montons-nous pas ?... demanda le lieutenant.

— Vous êtes bien pressé.

— J'ai soif, voilà.

— Attendez un peu.

— Je suis de garde depuis hier, j'en ai assez. Mon heure est passée déjà. Allons, citoyen secrétaire, montons.

Bouvier, déjà secoué par une frayeur folle, venait soudainement de penser qu'il allait, en poursuivant sa mission, affronter la présence dangereuse et peut-être le contact mortel des infiltrés des variolux.

Ses dents en claquèrent.

Sa lâcheté le cloua sur le palier...

— Allez tout seul au cinquième, trois mansardes sur le carré. Dans l'une, une jeune femme, dans l'autre un boiteux ; dans la troisième je ne sais qui ; je n'ai besoin que de la femme et du boiteux,

nouveau péril.

— Hé là ! dit l'officier fédéré, un homme à cette porte.

— Que me voulez-vous ? demanda l'abbé.

— Peu de chose. T'arrêter, voilà tout, colotin de mon cœur !... C'est toujours de bonne prise.

Il mit un fédéré devant l'abbé pour l'empêcher de fuir, ce dont le prêtre n'avait nulle envie. Échappé une fois à la mort, grâce à Jacques, prit maintenant du secours de son jeune ami, il ne se sentait ni la force, ni le désir de tenter une nouvelle lutte contre sa destinée.

Le lieutenant entra brusquement dans la seconde mansarde, où Geneviève, surprise par le bruit, l'attendait debout, calme, tellement prête à tout dans cette période horrible, que, sans comprendre même ce qu'on pouvait lui vouloir, elle se résignait déjà.

— Ça, c'est la femme cherchée. Un joli brin de femme ! grommola-t-il. Hé !... Hé !... Il y a otages et otages !...

— Quo me voulez-vous ? dit Geneviève avec dignité.

— Oh ! ma poulette, je ne te veux rien du tout, moi, personnellement ; mais paraît que le citoyen Bourgeal te veut quelque chose, puisqu'il m'a envoyé t'arrêter.

(A suivre.)

CLAUDE DE GRANDENNEUX.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Un de nos jeunes concitoyens, M. Charles Regnard, élève de l'Institution Saint-Louis de Saumur, vient de subir avec succès, à Poitiers, les épreuves du baccalauréat ès-lettres (1^{re} partie).

Nous lisons dans le Français :

M. Picard-Bernheim, libraires, rue Soufflot, 14, ont, à la suite du discours prononcé par M. Paul Bert, le 18 septembre 1884, publié la liste des souscripteurs à la médaille et au buste. A la page 55, ligne 41, sur cette liste, on trouve : Gelineau, instituteur, à Turquant (Maine-et-Loire).

M. Gelineau proteste, par une lettre, contre la reproduction que nous avons faite de ce document, en ce qui le concerne. Nous engageons M. Gelineau à adresser sa protestation à MM. Picard-Bernheim ou à M. Paul Bert lui-même. M. Paul Bert n'en avait pas à sa première erreur.

Un décret vient de supprimer la conservation des forêts de Rennes.

Les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan, formant les inspections de Rennes et de Lorient, sont réunis à la conservation d'Alençon ; les départements de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire, composant l'inspection de Nantes, sont rattachés à la conservation de Tours.

Certains chasseurs se croient en règle quand ils ont la quittance du percepteur constatant qu'ils ont versé la somme nécessaire pour payer un permis et chasser sans crainte des gendarmes.

C'est une erreur, la quittance ne peut tenir lieu du permis ; on pourrait s'en servir pour chasser pendant un certain temps et ne demander un permis que longtemps après, par ce moyen le permis, au lieu de être valable que pour un an, servirait pendant un temps beaucoup plus long.

Samedi dernier, le tribunal correctionnel de Nantes a condamné à l'amende un chasseur sans permis, mais qui était détenteur d'une quittance parfaitement en règle.

ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE

Voici la liste des affaires des assises du 4^e trimestre de Maine-et-Loire qui auront lieu sous la présidence de M. Morainville, président, et de MM. Morin et Charil de Ruillé, assesseurs :

Lundi 13 novembre.

Ministère public, M. Chudeau, avocat-général.
1. Fourreau, incendie volontaire. — Défenseur, M^e Rousseau.
2. Pluniau, attentat à la pudeur. — Défenseur, M^e Morin.

Mardi 14.

Ministère public, M. Gallot, substitut.
3. Hamard, vol qualifié. — Défenseur, M^e Desétres.
4. François, vol qualifié. — Défenseur, M^e Desétres.
5. Bineau et Jousseau, vol qualifié. — Défenseur de Bineau, M^e Rondeau ; défenseur de Jousseau, M^e Follenfant.

Mercredi 15.

Ministère public, M. Chudeau, avocat-général.
6. Riot, Rideau et veuve Rideau, avortement. — Défenseurs de Riot, M^e Gasté ; de Rideau, M^e Morin ; de la veuve Rideau, M^e Affichard.

Jeudi 16.

Ministère public, M. Gallot, substitut.
7. Cirol, infanticide. — Défenseur, M^e Regal.
8. Berruet, coups et blessures, suivis de mort. — Défenseur, M^e de Villiers.

Vendredi 17.

Ministère public, M. Chudeau, avocat-général.
9. Brasil, attentat à la pudeur. — Défenseur, M^e de Villiers.
10. Marchand, attentat à la pudeur. — Défenseur, M^e Rondeau.

ASSISES DE LA VIENNE.

La prochaine session des assises de la

Vienna paraît devoir être assez chargée. On parle d'une douzaine d'affaires actuellement en instruction dans les parquets et qui pourraient bien être soumises au jury, à sa prochaine réunion. D'ici le 20 novembre, la chambre des mises en accusation sera appelée à statuer sur ces différentes affaires, au nombre desquelles on compte les vols de Saint-Hilaire, de Saint-Benoît, de Croutelle et de Fontaine-le-Comte ; des faux en écriture de commerce ; l'affaire de l'instituteur communal de l'arrondissement de Loudon, et peut-être l'attentat de cette jeune fille de Châtelleraut qui a jeté du vitriol au visage d'un jeune homme de cette même ville, etc., etc.

ANGERS.

M. le baron Le Guay, sénateur de Maine-et-Loire, vient d'avoir la douleur de perdre son père.

La musique du 135^e. — Le troisième concert de l'excellente musique du 135^e, dit le Journal de Maine-et-Loire, a obtenu le succès des précédents. Les solistes, piston, flûte, clarinette, d'un talent hors ligne, ont été particulièrement goûtés.

Malheureusement, les concerts du 135^e n'ayant lieu, jusqu'à ce moment, que le jeudi, beaucoup de personnes, empêchées par leurs occupations, ne peuvent entendre ce corps de musique.

Le Claron croit savoir que M^e l'évêque de Poitiers aurait averti M. Fallières qu'il a l'intention de donner sa démission.

On écrit de La Plaine au Phare de la Loire :

« Un nommé Baconnais, artiller en permission de vingt-quatre heures chez ses parents, à La Plaine, a tué lundi matin sa grand-mère qui lui refusait de l'argent.

Il ne lui a donné qu'un seul coup de poing près de la tempe, mais c'est un homme d'une force peu commune, et la femme avait plus de quatre-vingts ans. Elle a jeté un cri qui a été entendu par ses voisins.

Baconnais s'est laissé arrêter sans résistance ; il n'a pas essayé de prendre la fuite. Les gendarmes l'ont trouvé chez lui.

Les antécédents du meurtrier sont bons, mais, en présence du cadavre de sa victime, sa tenue a été détestable, fumant tranquillement sa pipe et regardant le cadavre d'un air complètement impassible.

Son système de défense consiste à dire que c'est une bûche qui est tombée de l'étage supérieur sur la tête de sa grand-mère et qui l'a tuée.

La famille Baconnais est très connue dans le pays ; elle a la réputation de posséder un remède infailible contre la rage. »

Avis mortuaire.

Les obsèques de M^{me} V^e JULIEN GIRARD, née CASSEGRAIN, décédée à Saint-Cyr-en-Bourg, à l'âge de 54 ans, auront lieu demain dimanche, 12 septembre, à 3 heures du soir, en l'église de Saint-Cyr-en-Bourg.

Un service pour le repos de son âme sera célébré, le jeudi 23 du même mois, à 10 heures du matin, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation.

THÉÂTRES.

Théâtre de Saumur.

Bien que la campagne théâtrale d'hiver soit ouverte depuis six semaines, et que les artistes d'Angers viennent donner à Saumur chaque semaine une de leurs soirées, nous n'aurons pas moins, par extraordinaire, quelques représentations de troupes parisiennes.

D'abord, mardi prochain, le Monde où l'on s'ennuie, la célèbre et remarquable comédie d'Edouard Pailleron, dont le principal rôle sera interprété par l'excellente M^{me} Devoyod.

Très-prochainement, une autre troupe d'artistes de Paris, sous la direction de M. A. Godfrin, donnera sur notre scène une représentation composée de : la Cravate blanche, comédie en un acte, de E. Gondinet,

net, et Tête de Linotte, comédie nouvelle en trois actes, de MM. Th. Barrière et E. Blondinet.

Cette dernière pièce est actuellement le grand succès du Vaudeville : « Ce qui fait ce succès, dit un appréciateur, c'est qu'elle ne le cherche pas dans la basse grivoiserie ; tout le monde, sans exception, peut s'amuser à Tête de Linotte, sans crainte d'y rougir. »

Le Figaro dit que cette comédie est une « aimable et tourbillonnante folie, bourrée de situations comiques et de mois amusants. »

Le rôle de Tête de Linotte est confié à M^{me} Carron, élève de M. Regnier au Conservatoire, et l'une des meilleures actrices de l'Odéon ; les autres rôles sont tenus par des artistes dignes du principal interprète.

Plusieurs de nos abonnés nous ont témoigné le désir de connaître par notre journal la composition du spectacle des théâtres d'Angers pour le samedi et le dimanche de chaque semaine. Nous acquiesçons avec plaisir à cette demande.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS. — Ce soir samedi, la Traviata et un ballet comique. — Demain dimanche, la Fille du Tambour-Major.

THÉÂTRE-CIRQUE. — Demain dimanche, l'Homme au masque de fer, drame en 6 actes, et un ballet-pantomime.

Chaque dimanche, au Cirque-Théâtre, à une heure et demi précise, Concert populaire donné par l'Association artistique d'Angers. — Demain dimanche, 151^e concert (5^e de l'abonnement).

Faits divers.

On écrit de Rochefort, 9 novembre :

« Depuis quarante-huit heures, une pluie torrentielle ne cesse de tomber.

« La nuit dernière, une violente rafale a déraciné des arbres énormes et enlevé un grand nombre de toitures.

« La tempête a été plus terrible encore que la précédente ; on signale de nombreux sinistres maritimes. »

Un convoi de cinquante femmes condamnées sera formé à Bordeaux, d'où il partira pour Nouméa, vers le milieu du mois de décembre, sur un bâtiment de commerce spécialement affrété et installé pour cette mission.

Ces femmes seront choisies par l'inspectrice générale, parmi les détenues des maisons centrales de France qui ont demandé à être dirigées sur la colonie pénitentiaire, afin d'y contracter mariage avec des condamnés concessionnaires.

On écrit de Reims que le numéro 4,792,905 de la Loterie des gens de lettres, qui gagne un lot de 5,000 francs, appartient à l'association des vingt typographes de l'Indépendant Rémois.

L'observatoire de Pulkovo, créé en 1839 par le czar Nicolas, et doté d'instruments astronomiques de premier ordre, va recevoir très-prochainement un télescope gigantesque, le plus puissant qui ait encore été construit. On travaille depuis plus d'un an à ses lentilles.

La Revue Britannique assure que « l'instrument aura 45 pieds de longueur et que le diamètre de l'objectif, sans y comprendre la place des montures, sera de 30 pouces. »

L'immense lunette sera installée au sud-ouest de bâtiment principal de l'Observatoire, sur une tour mobile en fer.

Un journal russe n'hésite pas à affirmer que le nouveau télescope de Pulkovo ne mettra plus la lune, pour l'œil des astronomes, qu'à une distance de 38 lieues de la terre.

Allons ! encore un petit effort, et rien ne dit que, dans quelques années, avec le perfectionnement des sciences, notre satellite n'aura pas plus de secret pour nous que le grand Sonu ou la Butte-Montmartre.

Théâtre de Saumur.

Direction de MM. GASPARD PELLIN et PAUL SBRIN

Mardi 14 novembre 1882,

Avec le concours de

M^{me} DEVOYOD

de la Comédie-Française

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

Le Monde où l'on s'ennuie

Pièce en 3 actes, de M. Edouard Pailleron.

M^{me} Devoyod remplira le rôle de la duchesse de Réville.

Les autres rôles seront joués par :

M^{lle} Suzanne Devoyod.
M^{lle} CASTELLI, du Vaudeville.
M^{me} COBLENZ, de la Comédie-Française.
M^{lle} BARNALL, du théâtre du Parc, de Bruxelles.
M^{lle} SEVERY, du Gymnase.
M. Pierre LUGURT, du Gymnase.
M. REIGER, lauréat du Conservatoire.
M. LABRÈRE, de l'Odéon, etc.

Le spectacle commencera par :

L'ÉTINCELLE

Comédie en 1 acte, de M. Edouard Pailleron.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 heures.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

BOURSE DE PARIS

DU 10 NOVEMBRE 1882.

Rente 3 0/0	80 45
Rente 3 0/0 amortissable	80 95
Rente 4 1/2	109 25
Rente 5 0/0	114 65
Obligations du Trésor (anciennes)	500
Obligations du Trésor (nouvelles)	508

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{me} LERIDA-GEOPROY.

Editeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 10 francs ; 6 mois, 6 francs.

AVIS IMPORTANT POUR LA SANTÉ

50 médecins des Hôpitaux de Paris ont constaté que le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier étaient les pectoraux les plus efficaces contre les rhumes, gripes, bronchites, irritations de poitrine et de gorge, sans s'opium, tels que morphine ou codéine, on les donnera sans crainte aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.



LE SANG, C'EST LA VIE!!!

Le ROB LECHAUX Cresson et Salsepareille rouge concentrés et iodurés, garanti sans mercure, fortifie, purifie et régénère le sang.
Le ROB LECHAUX rend la force aux enfants lymphatiques, aux jeunes filles et aux femmes anémiques, aux convalescents et aux vieillards affaiblis.
Le ROB LECHAUX agit sans retour et sans purgés continuellement dans le sang.
Le ROB LECHAUX donne de l'appétit, favorise la digestion, évite les congestions, prime la constipation, évite les congestions.
Le ROB LECHAUX agit rapidement les Eczémas, Plaies, Démangeaisons, Rachitisme, Dépôt de lait, etc., etc.

GUÉRISON DE DARTRES VIVES DE 10 ANS
« Je n'ai, mon cher Confère, que des choses à vous faire sur la préparation de votre ROB LECHAUX, qui a donné des résultats vraiment étonnants. En voici un, entre autres. — Une jeune femme souffrait horriblement de dartres vives qui lui couvraient une partie du corps. Depuis plus de 10 ans elle était en traitement sans aucun résultat. En quatre mois, au moyen de votre ROB LECHAUX et de votre Formade anti-dartre, elle a obtenu une guérison complète. Depuis plus d'un an elle jouit d'une parfaite santé. »
NORY, Ph^o de Pécola de Paris, à Mayenne.

Le ROB LECHAUX est le meilleur reconstruc-tif que l'on puisse donner pour réparer les forces des jeunes gens affaiblis par les études et des hommes épuisés par le travail.

Le ROB LECHAUX garanti sans mercure, remplace avantageusement l'huile de foie de morue, et peut être donné aux plus petits enfants comme aux grands personnes.

Envoi gratis d'une brochure intéressante avec attestat. nombr. Le flacon 4 fr., expéd. franco de 6 fr. pour une cure contre mandat-poste de 21 fr. adressé à M^o ROB LECHAUX, Pharmacien-Chimiste, rue Sain-Catherine, 164, Bordeaux.

A Saumur : Normandine, pharmacien, et dans toutes les bonnes pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur, successeur de M^e LE BLAYE.

A VENDRE

Par adjudication.
Le dimanche 26 novembre 1882, à 1 h. après midi.
En l'étude de M^e BRAC, notaire, placé de la Bilange, 27.

MAISON DE CAMPAGNE

Au Petit-Puy, commune de Saumur.
Comprenant 5 pièces, dont 3 à cheminée, buanderie, cave dans le roc. Jardins superposés.
Contenance totale : 5 ares.
Vue magnifique sur la Vallée.
Mise à prix : 4,000 fr.
Une seule enchère adjugera.
Cette maison dépend de la succession de M^{me} Trubert.
S'adresser, pour visiter, dans la maison même. (596)

Étude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

A VENDRE

EN GROS OU EN DÉTAIL,
DIVERS IMMEUBLES
Situés sur les communes de Saumur, Dampierre, Varrains et Souzay,
Consistant en 37 articles.

Cette vente aura lieu le dimanche 26 novembre, à midi, en la mairie de Dampierre, par le ministère de M^e AUBOYER, avec l'assistance de M. BERGON, propriétaire à Châtelleraul, chargé de la vente.
Ces biens proviennent de M^{me} veuve Frobot.
Pour plus amples renseignements, s'adresser à M^e AUBOYER, notaire.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Située à Saumur, place de la Bilange,
Actuellement occupée par M. GALLÉ, cafetier.
S'adresser, pour traiter, à M. DANTON, propriétaire à Doué, ou à M^e GAUTIER, notaire. (608)

Étude de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Lévées.

A VENDRE

OU A AFFERMER
Pour entrer en jouissance de suite,
UNE PROPRIÉTÉ
Située à Saint-Clément-des-Lévées, rue de la Gare.
Comprenant : maison de maître, de construction récente, et jardin d'une contenance de 62 ares.
S'adresser au notaire. (610)

Études de M^e HILAIRE, notaire à Longué, successeur de M^e GUÉRIN, et de M^e CORDELET, avoué au Mans, rue des Quatre-Roues, 48.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION
Aux enchères publiques,
Le dimanche 12 novembre 1882, à une heure du soir,
En l'étude dudit M^e HILAIRE,
UNE FERME
Nommée FERTREUX

Comprenant des bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, issues, terres labourables, prés, pâtures, bois taillis et sapinières; le tout situé en la commune de Jumelles, d'une contenance de soixante-six hectares trente-huit ares treize centiares.
Sur la mise à prix de 90,000 fr.
S'adresser, pour les renseignements, auxdits M^e HILAIRE et CORDELET. (671)

Étude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE TRÈS-JOLIE MAISON DE MAITRE
Nommée LABRARDAYE.

Située commune de Vivy, sur la route qui conduit des Deux-Sœurs à Longué, à 1,500 mètres des Deux-Sœurs, 500 mètres de la gare projetée du chemin de fer de Saumur à Bauge, et 10 kilomètres de Saumur.
Cette maison est composée au rez-de-chaussée de salons, salle à manger, celliers, buanderie, écurie, remise, hangar et sellerie; au 1^{er} étage, six chambres et mansardes; cour, basse-cour, jardin potager, prairies, bosquets, cours d'eau et douve; le tout d'une contenance de 3 hectares 39 ares 85 centiares.
S'adresser, pour traiter et pour avoir des renseignements : à M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur; à MM. SIMON, propriétaire à Bocé, et GRIFATON, expert à Beaufort. (619)

A AFFERMER

DE SUITE,
LA FERME DE L'ÉTANG
Commune de Gennez.
S'adresser à M. Louis BLANCHARD, à Louerre. (618)

A LOUER

PRÉSENTEMENT
PORTION DE MAISON
Sise à 300 mètres de la gare de Chacé-Varrains,
Avec servitudes, belles caves et jardin.
S'adresser à M. Alexandre CARRET, propriétaire à Varrains. (621)

A VENDRE

OU A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine
GRANDE MAISON
Avec JARDIN
COURS, REMISE ET ÉCURIE.
S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, ou à M^{me} PARILLON, rue du Presbytère. (663)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,
MAISON BOURGEOISE
Avec caves, servitudes et jardin bien affranché,
Ancienne route de Tours, à 10 minutes de la gare d'Orléans.
S'adresser à M. DUPONT, 32, rue Dacier. (666)

A VENDRE

OU A ARRENTER
UNE MAISON
Avec Jardins,
Située à Saumur, rue Notre-Dame, n^o 55.
S'adresser à M. BAILLET, même rue.

A VENDRE

TROIS BEAUX CHIENS
Briquets, courants, parfaitement dressés.
S'adresser chez M. PAIRAUT, vétérinaire, rue de la Petite-Douve, à Saumur. (616)

A VENDRE

UN TRÈS-BON CAMION
Se transformant en break.
S'adresser au bureau du journal.
ON DESIRE trouver un homme pour cultiver à moitié un vaste jardin.
S'adresser au bureau du journal.

A LA PAIX
MAISON DE CONFIANCE

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans, 6 — A SAUMUR — 6, Rue d'Orléans, 6.

MERCERIE — PASSEMENTERIE — RUBANNERIE — LINGERIE
BONNETERIE — GANTERIE — ARTICLES DE PARIS

Ganterie de Peau		Gants pour uniformes	
Gants du Tyrol, 3 boutons, pour dames, qualité extra.....	1.45	Gants castor blancs (sous-officier), 1 bouton (qualité garantie).....	1.95
Gants Turin, 2 boutons, pour dames, qualité supérieure, broderie Derby.....	2.45	Gants castor blancs fins, 2 boutons (qualité garantie).....	2.95
Gants Turin, 3 boutons, pour dames, qualité supérieure, broderie Derby.....	2.90	Gants peau de chien blancs, 2 boutons (qualité garantie).....	3.45
Gants Turin, 2 boutons, pour hommes, qualité supérieure, broderie Derby.....	2.90	Gants castor couleur ordonnance (qualité garantie), 1 bouton.....	2.95
Suède, chevreau, noirs et couleurs, 2 boutons, pour hommes.....	2.90	Gants castor couleur ordonnance (qualité garantie), 2 boutons.....	2.95
Gants rouges et noirs, pour conduire.....	3.90	Gants peau de chien forte, couleur ordonnance (qualité garantie), 1 bouton.....	3.95

SPÉCIALITÉ DE PARFUMERIE FINE

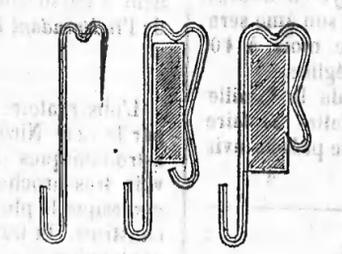
Produits divers des parfumeries de premier ordre (marques garanties) vendus à prix réduits.

Eau de Lubin, petit modèle.....	1.95	Eau dentifrice de Bofol, le flacon de 3 fr.....	2.50
Eau de Lubin, grand modèle.....	5.75	Eau dentifrice de Bofol, le flacon de 5 fr.....	3.75
Eau de Lubin, grande bouteille.....	11.50	Eau dentifrice du docteur Pierre, le flacon de 5 fr.....	3.75
Eau de toilette, de Piver, le flacon de 3 fr.....	1.75	Eau de Suez (Al vert), le flacon de 4 fr.....	3.25
Eau de toilette, de Chalmis, le flacon de 3 fr.....	1.75	Opil dentifrice de Thorel, le pot, 60 c. at.....	1.80
Eau de toilette d'Houbigant-Chardin, le flacon de 3 fr.....	1.90	Poudre carbonique au quinquina, boîte métal.....	1.80
Eau de toilette d'Houbigant-Chardin, le flacon de 6 fr.....	3.90	Pâte dentifrice à la Glycérine, de Gellé frères (boîte porcelaine).....	1.25
Eau de toilette de Thorel (à la Mousseline), le flacon de 6 fr.....	3.90	Produit hygiénique , pour la santé, pour la toilette, alcool de menthe de Ricqlès, le flacon de 2 fr. 50.....	1.50
Vinaigre de Jean-Vincent Bully, le flacon de 1 fr. 50.....	1.15	Savons au suc de laitue (article exclusif) les 3 pains.....	1.50
Cosmodyor, eau de toilette sans acide, le flacon de 1 fr. 50.....	1.05	Savons monstres à la Guimauve, la boîte de 6 pains.....	1.50
Lait d'Iris, de L.-T. Piver, le flacon de 2 fr.....	1.25	Savons Brun à la Guimauve, la boîte de 3 pains.....	1.50
Oponax, de Piesse et Lubin, le flacon de 4 fr.....	2.60	Savons au 25 Parfums, la boîte de 3 pains.....	1.50
Champaka, royal parfum, pour mouchoirs, gants et dentelles.....	3.50	Savons des Princes Brésiliens, la boîte de 3 pains.....	1.50
Eau des Fées de Sarah Félix, le flacon de 6 fr.....	3.90	Savons fins, odeurs assorties, la boîte de 3 pains.....	1.50
Veloutine poudre de riz, de Ch. Fay, la boîte de 4 fr.....	2.75	Savons transparents à la Glycérine, la boîte de 3 pains.....	1.50
Glycérine parfumée, de Charles Fay, le flacon de 2 fr. 50.....	1.50	Savons Royal de Thridace, la boîte de 6 fr.....	3.50
Eau de toilette J. et E. Atkinson, parfums assortis.....	3.75	Savons Windsor Soap, la douzaine, 1 fr. et.....	1.50
Eau de Cologne Jean-Marie, le flacon de 2 fr. 50.....	1.35		
Eau écarlate de Burdel pour détacher instantanément, le flacon de 1 fr. 50.....	1.15		

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chaussettes en tous genres
CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES
Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en naere
GANTS CIVILS ET MILITAIRES
Spécialité de chemises confectionnées et sur mesure.

PLUS D'ARDOISES ENLEVÉES PAR LE VENT



AVEC LES AGRAPES A PRESSION ET CRAMPON
Formant hampeçon
Système breveté s. g. d. g. pour la France et l'Étranger.

MENIER-GUÉRET

Seul fabricant
A SAUMUR (MAINE-ET-LOIRE)
Cette Agrafe, par sa solidité et sa facilité de pose, lui a valu, à l'Exposition de Nantes, le prix unique sur 4 systèmes exposés.
Le système d'agrafe MENIER est médaillé dans toutes les Expositions.
M. MENIER fabrique ses agrafes et ses crochets pointés en cuivre, fil galvanisé et feuillard.

A VENDRE

UN EXCELLENT CHIEN COUGHANT
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN BON CHEVAL
Âgé de six ans, très-doux, parfaitement dressé, s'attelant et se montant.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

BON ET FORT CAMION
S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

Le **CHOCOLAT GUERIN-BOUOTON** est recommandé par les sommités médicales aux personnes faibles et aux convalescents; sa qualité supérieure, composée de cacao et sucre premier choix, en fait un aliment très-sain et en rend la digestion facile.
Se vend, 2 fr. à 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kilogramme.
Thés noirs extra mélangés supérieurs, 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 50 la boîte.
A Saumur, chez MM. TROUVE, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLET, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Blamuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi douce-elle au teint que fraîchement naturelle.
PARIS Ch. FAY, Inventeur et Propriétaire
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 3 mai 1875.
Saumur, imprimerie de P. GODBT.
Certifié par l'imprimeur soussigné.